# LILLE

## AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS, DÉPOSITAIRES

**Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.**

**D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.**

### APRÈS UN « CAFÉ DE BAPTÊME ».

## Trois personnes de Lille sont mortes empoisonnées

### Seule l'autopsie des cadavres pourra faire connaître les causes de cette intoxication

*Dans une petite maison ouvrière de l'extrémité de la rue de Flandre, à Lille, c'était fête dimanche dernier. Par un repas de famille on célébrait en effet la naissance d'une jolie fillette, qui, d'ailleurs, venait d'être baptisée. L'habitation, située à l'extrémité de la Courette Coche, au numéro 100 de l'artère, étant trop exiguë pour accueillir à la table d'hôte tous les parents, amis et connaissances, l'heureux papa du bébé eut la pensée d'aller offrir à ses voisins le café et les liqueurs que ceux-ci, évidemment, devaient boire chez eux. Et c'est ce qui fut fait.*

*Dans leur petite maison, M. Dethoor Adolphe, né le 11 décembre 1890, et son épouse, née Marie Delannoy, de trois ans plus jeune, fêtèrent ainsi le baptême. Une autre voisine, Mme Legros-Willems Juliette, de 76 ans d'âge, fut également leur invitée, et ensemble on but à la santé du bébé qui venait de naître.*

*Mardi matin, hélas ! on trouvait trois cadavres, ceux de M. et Mme Dethoor, couchés dans leur lit. Dans une chambre de la maison d'en face, Mme Legros était, elle aussi, décédée.*

**L'ENQUÊTE**

C'est une des jeunes filles de M. et Mme Dethoor, Léa, âgée de 17 ans, qui fit la terrifiante découverte et prévint sans tarder le gardien de la paix, M. Millon, qui, à son tour avisa son chef, M. Autem, commissaire du 4e arrondissement. Il était alors 6 h. 30 du matin et peu après le magistrat, accompagné de son secrétaire, M. Allart, descendait sur les lieux, tandis que M. le docteur Leplus, de la rue Colbert, examinait les corps et concluait bientôt à une mort naturelle due à une intoxication alimentaire.

Au repas de famille : bouillon de bœuf, pommes de terre sautées, lard fumé (d'assez mauvaise qualité, dit-on), les époux Dethoor ainsi que Mme Legros ne touchèrent pas. Aucune autre personne n'étant malade, M. Autem, commissaire de police, poursuivit alors ses recherches par ailleurs. L'intoxication alimentaire était certaine, M. le docteur Leplus le certifiait. La mousse en forme de bulles qui demeurait séchée aux lèvres des trois personnes décédées, l'état même de celles-ci, tout dénotait l'empoisonnement. Mlle Léa Dethoor, interrogée par le commissaire, notait d'ailleurs que dimanche soir, déjà, à sa rentrée de promenade, à 18 h., elle avait trouvé ses parents malades, que lundi elle les avait entourés de soins, qu'elle leur avait même fait prendre de la camomille. Leur état, lundi soir, paraissant s'améliorer, la jeune fille s'était couchée sans plus de craintes. La mort, hélas ! poursuivait silencieusement son œuvre et mardi matin la pauvre enfant, en entrant dans la chambre de ses parents, ne se trouvait plus qu'en présence de deux cadavres.

C'est alors qu'on pensa à la voisine, Mme Legros Juliette. Elle aussi était morte.

**L'AUTOPSIE ORDONNÉE**

Le commissaire de police suppose donc que ce décès subit a été provoqué par une absorption d'un liquide toxique. Ces personnes n'ont bu, paraît-il, que du café (ou plutôt un succédané de café) et du kirsch.

Ce n'est là, bien entendu, qu'une supposition. Seul, M. le docteur Vieilledent, médecin légiste, qui a été commis par le Parquet de Lille, pourra, au cours de l'autopsie des corps à lui confiée, définir d'une façon certaine les causes de cette triple mort.

Ajoutons enfin que M. Autem, commissaire de police, a fait saisir les liqueurs aux fins d'analyse.

### Le Docteur E. HOUCKE

38, rue d'Inkermann, reprendra ses visites et consultations, le 11 novembre. 34.020

### UNE SEPTUAGÉNAIRE EST DÉCÉDÉE DES SUITES DE BRULURES

Mme veuve Bailleul, née Deplenie Pauline, 75 ans, ménagère, 20, rue Emile-Desmet, à Lille, est décédée à son domicile des suites de brûlures sur tout le corps.

D'après l'enquête effectuée par M. le Commissaire de police du 6e arrondissement, et des constatations faites par M. le docteur Phalempin, Mme veuve Bailleul a dû communiquer accidentellement le feu à ses vêtements avec une bougie allumée.

### Le Dr Robert CORDONNIER

libéré, reprend ses consultations à son domicile, 10, rue Vergnieud, à Lille, tous les jours, de 1 h. à 3 h. Le téléphone sera rétabli ultérieurement. 34023

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DE FRANCE**

Les membres de la section Lille-Saint-Maurice sont priés de passer d'urgence chez leur délégué, 41, rue de Roubaix, afin de régler leur cotisation.

En raison des circonstances, les sociétaires non en règle le 20 novembre 1940 risqueraient de ne pouvoir participer à la distribution gratuite de graines qui se fera, comme de coutume, au début de l'année prochaine.

## A TRAVERS LA VILLE

**DÉFÉRÉ AU PARQUET POUR OUTRAGE A AGENT**

Le nommé Sauve Louis, 40 ans, électricien en chômage, demeurant à Thumesnil, 61, rue Gambetta, a été déféré au Parquet pour outrage par paroles à gardien de la paix. Lundi, dans l'après-midi, il a injurié un gardien de la paix auxiliaire qui assurait l'ordre à l'Office de Placement, boulevard de la Liberté.

**LES VOLS DE VÉLOS**

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mlle Leguay Mathilde, demeurant à **La Madeleine**, rue François de Badts, pour vol de sa bicyclette valant 350 fr., commis le 30 octobre dernier, vers 20 h. 30, face au n° 210, rue des Postes.

— M. Monpays Roger, demeurant à **Mons-en-Barœul**, 16, rue Jacquard pour vol de sa bicyclette commis lundi, vers 15 h. 30, contre la façade du 23, rue de Valenciennes, à Lille, préjudice 1.400 fr.

— M. Damide Paul, demeurant à Lille, 25, rue du Général de Wett, également pour vol de sa bicyclette, d'une valeur de 850 fr., commis lundi soir, rue des Postes, face au numéro 200.

**UN SAC A MAIN ET UN MANTEAU DE FOURRURE DISPARAISSENT**

Mlle Mauvais Germaine, 29, rue de la Clef, à Lille, a porté plainte contre une nommée Berlandier Michelle, sans domicile connu, qui aurait soustrait à son préjudice, dans la soirée du 2 courant, son sac à main contenant une somme de 4.000 fr. et des papiers d'identité ainsi qu'un manteau de fourrure estimé 2.500 fr. Le sac à main aurait été dérobé dans un café de la place de la Gare et la fourrure l'aurait été dans la chambre de la plaignante.

**COMMERÇANTS, RESPECTEZ LES PRIX**

Procédant à la vérification des prix pratiqués par les commerçants de son quartier, M. le commissaire de police du 5e arrondissement a ouvert des enquêtes à l'effet de déterminer si le délit de hausse illicite peut être reproché aux nommés :

Martin Edouard, gérant de la Société Martin-Leroy, confections, 76, rue de Paris, à Lille ;

— Mme Landoret, née Eeveraest Marie, gérante de la « Famille Coopérative », 146, avenue de Bretagne, à Lille.

**MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Lundi, vers 23 h., le sieur De Cecco Jean, demeurant à Lille, 179, rue de Lannoy, qui parcourait cette rue en bicyclette, est tombé accidentellement sur la chaussée. Atteint de contusions, il a été transporté en ambulance à l'Hôpital Saint-Sauveur. Son état ne paraît pas grave.

### ETAT CIVIL

**Naissances.** — Deknudt Michel, 1, rue Coquerez ; Duquesne Paulette, 155, rue du Long Pot ; Dorchies Louis, 89, rue Paul Lafargue ; Deffrasnes Jules, 17, rue Maisence.

**Décès.** — Gobert Adolphe, 61 ans, 56, rue de la Justice, cité Palin, 11 ; François Elmir, 55 ans, Vve de Louis Delbecq, 99, rue Saint-Sauveur ; Dhsinaut Louise, 72 ans, célibataire, 196, rue Colbert ; Wargnier Florence, 10 mois, 94, rue Jules Guesde ; Defelgnies Jean, 2 mois, 20, rue Charles Quint ; Ducastel Jeanne, 53 ans, de Alfred Gervais, 93, rue d'Esquermes ; Carton Robert, 20 ans, célibataire, 196, boulevard Montebello ; Delattre Marie-Louise, 64 ans, Vve de Jean Marcelli, 46, rue de Poids ; Carpentier Maria, 81 ans, Vve Baussy, 15, rue de Canteleu.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

## LA MADELEINE

**L'ESCROC AUX PRISONNIERS FAIT ENCORE PARLER DE LUI**

Le nommé Outreman s'est présenté dans plusieurs maisons afin de « donner des renseignements ». Il accepta à droite et à gauche des récompenses. Plainte a été déposée.

**Commencement d'incendie.** — Un incendie, vite circonscrit, s'est déclaré au domicile de M. Manigier, 243, avenue de la République. Les dégâts ne sont pas importants.

## MARCQ-EN-BARŒUL

**PAIEMENT DE SECOURS**

Le paiement des secours aux habitants privés de ressources, vieillards et chômeurs se fera dans les quatre secteurs : Bourg, Pont, Plouich et Rouges-Barres, jeudi 7 novembre, de 9 h. à midi et de 14 à 17 heures.

**Vol d'une bicyclette.** — Une plainte a été déposée au commissariat de police, pour vol d'une bicyclette de dame au cours de la nuit, par un individu qui escalada un mur de clôture pour gagner la cour du café tenu par Mme Marguerite Huyghe, débitante, 25, rue de la Malterie, au Pont de Marcq.

**Le Ravitaillement.** — Le maire informe la population qu'il sera procédé à une distribution de savon (noir ou blanc, suivant les quartiers) contre remise du coupon n° 1, à partir de jeudi.

Il sera mis à la disposition des commerçants des pois cassés, oignons, biscuits fantaisie, café-malt et du vinaigre.

Le maire profite de cette occasion pour rappeler aux commerçants qu'ils n'ont pas le droit de retenir les feuillets de tickets entières, les consommateurs ayant le libre choix de leurs fournisseurs, sauf en ce qui concerne les épiceries. — Toute infraction doit être signalée à la mairie (Bureau du Ravitaillement) pour suite à donner.

**Abattage du bétail.** — Tous propriétaires d'animaux des espèces porcine, bovine, ovine et caprine sont tenus obligatoirement de faire une déclaration à la mairie (Bureau du Ravitaillement) en cas d'abattage d'un de ces animaux. La déclaration est également obligatoire pour les particuliers propriétaires de porcs.

## LAMBERSART

**Avis aux propriétaires.** — Il est rappelé que les propriétaires d'immeubles, et à défaut les principaux locataires, sont tenus, en exécution de l'article 353 du Code général des impôts directs, de remettre au contrôleur des contributions directes du lieu de la situation des immeubles, une déclaration indiquant la désignation de leurs locataires, le loyer annuel en cours.

Cette déclaration devra être déposée, avant le 20 novembre, au bureau d'impôt directs, 153, boulevard de la Liberté à Lille.

**Amicale laïque Albert Samain.** — Les familles ayant un membre adhérent à l'Amicale, prisonnier, sont priées de faire parvenir leur adresse exacte, le plus tôt possible, au siège : Ecole Albert Samain.

**Les lumières.** — Il est rappelé à la population que le camouflage des lumières est insuffisamment respecté.

Le commissaire de police avertit le public que les rondes de police ont reçu des instructions et que des sanctions sévères seront prises contre les délinquants.

**Vol de lapin.** — Il a été volé un lapin au préjudice de M. François Dursux, 10, rue de Verlinghem, d'une valeur de 100 francs. — Une enquête est ouverte.

**Au Bois de la Deûle.** — Le nommé Jean Hasseleweller, demeurant cour de la Pannerie, à Lambersart, a été surpris par le garde Legrain, se livrant à des actes que la moralité réprouve. — Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

## HELLEMMES

### *Une fillette est blessée par une auto*

Ce matin vers 9 h., la jeune Foutrie, âgée de 3 ans, domiciliée 44, rue de Tournai, à Annappes, suivait la rue Roger Salengro, en compagnie de ses parents.

Arrivée à hauteur du numéro 183 elle voulut traverser la chaussée ; malheureusement arrivait à ce moment une voiture automobile dont le chauffeur n'ayant pu prévoir le geste inconsidéré de la gamine ne put arrêter sa voiture à temps.

L'infortunée victime fut projetée violemment sur le sol.

Conduite aussitôt chez le docteur Loviny, elle reçut les soins empressés de ce praticien qui ne constata que de légères contusions.

La victime fut reconduite à son domicile par l'auteur de l'accident.

**Les méfaits de l'ouragan.** — Le vent qui soufflait en rafales la nuit dernière a causé quelques dégâts.

Les maisons sinistrées du quartier de la barrière de Lezennes ont particulièrement souffert.

Les tuiles se sont abattues sur la chaussée, carrière Saint-Sauveur un pylône portant des fils électriques s'est affaissé ; on ne signale heureusement pas de victimes.

**Cartes de ravitaillement.** — Malgré le rappel paru dans la presse il y plusieurs jours, un certain nombre d'habitants n'ont pas encore retiré leur carte de ravitaillement.

Il y a urgence pour eux de se présenter à l'ancienne école Carnot, 188 bis, rue Roger Salengro, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 à 18 h., munis de leur carte d'identité.

**In memoriam.** — Les membres de la section de l'U. N. C., la population et tout particulièrement les familles endeuillées, sont invités à assister à la messe de Requiem qui sera célébrée dimanche 10 novembre, à 10 h., en l'église de N.-D. de Lourdes, à la mémoire des enfants d'Hellemmes morts pour la Patrie.

La Symphonie des XX, sous la haute direction de son chef, M. Philippo, se fera entendre au cours de la cérémonie.

## FACHES - THUMESNIL

### *Des chevaux à bon compte*

Au cours des événements de mai dernier, Mme Chabrier, cultivatrice, avait comme beaucoup de monde quitté sa ferme. Quelle ne fut pas sa surprise lors de son retour de constater que deux de ses chevaux avaient été dérobés.

Mme Chabrier porta plainte et la police locale se chargea de l'enquête et celle-ci a permis à nos policiers de retrouver le nom des « acheteurs ».

Il s'agit en effet de réfugiés belges qui pour rentrer plus vite chez eux ne trouvèrent rien de mieux que de se monter un superbe attelage.

Les noms de ces personnes étant connus elles auront à répondre devant la Justice Belge.

## LOMME

**Bureaux de la mairie.** — M. le Maire porte à la connaissance de la population, que les bureaux de la mairie seront ouverts au public à partir du 11 novembre, de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 h. à 17 heures.

## LOOS

**Kuhlmann - Sports Loos contre U.S. Ronchin.** — Dimanche 10 novembre, à 15 h., les Loossois recevront sur leur terrain du Château Kiener l'excellente formation de l'U.S. Ronchin qui vient de remporter quelques succès probants, ne tiennent-ils pas la tête du Championnat après avoir défait leurs adversaires par des scores écrasants.

Les Loossois qui ont battu dimanche dernier la belle équipe de l'Olympique Marcquois sur leur terrain feront leur possible pour forcer la victoire et continuer ainsi la bonne impression laissée aux nombreux supporters de Kuhlmann-Sports.

L'équipe 1B recevra à 10 h. l'équipe correspondante de l'A.S.C. Hellemmes. Les Juniors iront à Tourcoing rencontrer ceux de l'O.T. pour le Championnat Juniors.

**Avis aux commerçants.** — Tous les épiciers, droguistes, patentés locaux qui participent actuellement au ravitaillement de la localité, sont invités à assister à une réunion qui aura lieu jeudi 7 novembre, à 17 h., salle de la Maison des Œuvres, et au cours de laquelle leur seront exposées les nouvelles conditions de fonctionnement du ravitaillement communal selon l'esprit de la circulaire de M. le Préfet du Nord.

## HAUBOURDIN

**Football.** — Dimanche 3 novembre a été joué, sur le terrain de l'Heurtebise, un match comptant pour le championnat de l'Union de Flandre.

Cette partie, disputée entre deux équipes, la 2e et la 3e du Club Gymnastique Haubourdinois, a été néanmoins intéressante à suivre, en raison de la correction des joueurs.

Malgré les efforts des joueurs, aucune équipe ne réussit à enlever le gain du match qui se termine sur un résultat nul de 1 but à 1.

La 1re du C. G. H., en déplacement à Lille, a triomphé de l'Etoile Verte (2) par 9 buts à 1.

## SECLIN

**Football.** — Les membres de l'U.S.S. sont priés d'assister à l'assemblée générale du club qui se tiendra au café Leschevin, à 19 h. 30, le jeudi 7 novembre.

Dimanche 10 novembre, l'équipe première se déplacera à Lille pour y rencontrer l'équipe A de l'U.S. du Sud.

L'équipe B jouera à 10 h. sur le terrain de Ronchin contre l'équipe H.C. de l'U.S. Ronchin.

## MARQUILLIES

**A l'U.S.M.** — Dimanche à 13 h. 30, en lever de rideau 1B Douvrin-1B U.S.M. ; à 15 h., match de championnat, 1A Etoile Sportive d'Annœullin-1A U.S.M.

## ANNŒULLIN

**FAITES VOS DÉCLARATIONS**

Sur invitation d'avoir à donner l'indication des prisonniers, 180 personnes se sont fait inscrire au lieu de 300 qui se sont présentées pour la distribution des colis aux prisonniers.

Quarante-six déclarations de récoltes de blé ont été reçues sur une centaine d'exploitants.

Un seul propriétaire de moteur à essence s'est fait inscrire.

M. le Maire compte sur les habitants pour lui permettre de satisfaire l'autorité sans encourir de sanctions.

## ENNEVELIN

**Outrages et hausse illicite.** — La gendarmerie de Pont-à-Marcq s'étant rendue chez M. Cuntz aux fins de perquisitions fut très mal reçue et injuriée. Le fils a été mis en état d'arrestation sur le champ et transféré au Parquet.

Leur voisine Mme Lièvre vendait des lingots à 12 fr. le kilo. Elle a été gratifiée d'un procès-verbal pour inobservation des arrêtés préfectoraux qui fixent le prix maximum de vente à 9 fr. 25.

## ARMENTIÈRES

**Pour la publicité et les communiqués s'adresser à M. Vandersteenkeen, 14, rue Béranger ou 264, Chemin du Sirot.**

### *SECOURS NATIONAL ET CROIX-ROUGE FRANÇAISE*

On nous communique :

« Armentières, dès la fin du mois de mai, fut une des premières cités du Nord à se ressaisir en organisant des secours de toutes natures : distribution gratuite de lait aux enfants, préservation des immeubles, aide aux sinistrés.

Par ailleurs, vous avez tous connu l'activité de la Croix-Rouge de France et il en est peu qui n'aient eu recours à son aide, au cours des mois de juin, juillet et août, pour la recherche des prisonniers et blessés de guerre, la recherche des civils dispersés.

Un Comité Municipal du Repas Populaire a été institué sous la présidence de M. Maillard, chef de gare, membre du Comité de Guerre, aidé de MM. Albert Grimonpont et Joseph Ruyant.

Dès le début de juillet, des repas furent distribués à qui voulut en avoir, au prix de 4 fr. 25 pour les deux repas du midi et du soir. Ces repas, copieusement servis, comprenaient : le midi, de la soupe, de la viande et des légumes ; le soir, des légumes.

Un seul centre de distribution fonctionne actuellement à Saint-Jude, mais l'affluence croissante des adhérents, qui totalisent maintenant 400 repas par jour, nécessite l'ouverture d'un nouveau centre au quartier des Prés.

Pour réunir toutes les bonnes volontés et grouper les multiples œuvres d'assistance, Armentières a, dès le début de septembre, constitué un comité unique de secours, alliant toutes les nuances d'opinions, sous le nom de « Croix-Rouge Française ».

Ce comité s'est déjà réuni à deux reprises différentes : en septembre et en octobre. Il est constitué comme suit : Président, M. Florimond Dufour ; vice-présidente, Mme Dufour-Motte, MM. Albert Grimonpont et Gustavs Duriez ; trésorier, M. Gaston Dufour ; Délégué, M. l'abbé Vannobel.

C'est ce Comité de la Croix-Rouge Française qui vient d'accepter de confectionner et d'acheminer les colis offerts à tous les prisonniers de la ville. Chaque colis comprendra : une boîte de pâté, 12 biscuits, une boîte de sardines, une plaque de chocolat.

Lors de sa réunion du 20 octobre, le Comité a approuvé l'organisation prochaine, par l'Entr'aide aux Familles nécessiteuses, d'une campagne de charité et il s'est appliqué à résoudre le problème des réfugiés.

Le Comité est intervenu auprès des Sociétés Immobilières et d'Habitations à Bon Marché. Un gros effort a été fait pour réparer immédiatement les immeubles les moins abîmés.

Après examen du budget, qui comporte de lourdes dépenses : colis du prisonnier, chandails, chaussettes, linge de corps pour les prisonniers, aide aux familles nécessiteuses, le Comité n'a aucune encaisse. — Il compte sur la générosité des Armentiérois pour combler toutes ces dépenses. Un don anonyme de 200 fr. a déjà été fait chez M. Bazin, par une dame de la ville. Le Comité espère que cet exemple sera suivi et que les dons afflueront nombreux entre les mains du trésorier, M. Gaston Dufour, ou au Centre de la Croix-Rouge, 32, rue des Pâtures. »

### *Le recensement de la population*

Le recensement de la population a donné : 6.381 familles, comprenant 8.567 hommes ; 8.883 femmes et 5.266 enfants ; il y a en plus 86 personnes de population flottante, soit au total 22.902 habitants.

Il y avait 24.856 habitants au 1er août 1939.

**IVRESSE**

Les agents, de passage place Chanzy, ont trouvé le nommé Charlet Fernand, 53 ans, rue de la Lys, à Houplines, dormant sur la chaussée. Il fut conduit au poste où on lui dressa le procès-verbal d'usage.

**JARDINS OUVRIERS DE FRANCE**

Les adhérents sont priés de se faire inscrire avant le 15 novembre, dernier délai, pour le renouvellement de leur adhésion, au siège : Café du Damier, rue de Flandre, Armentières.

**AVIS AUX COMMERÇANTS**

Le Bureau Municipal de Ravitaillement rappelle aux commerçants qu'aucune vente de produits faisant l'objet de rationnement ne peut se faire sans remise de tickets.

Quoique cela soit pénible, ne pas appliquer intégralement ces mesures de restriction compromettrait gravement le réapprovisionnement.

**FOOTBALL ARMENTIÈRES-HOUPLINES**

Pour la deuxième journée du championnat, notre club a reçu les Cheminots d'Hellemmes.

En dépit du temps exécrable, un bon nombre de supporters avaient tenu à venir assister au match et ils en furent récompensés par la victoire de l'équipe locale.

Celle-ci qui fut cependant handicapée par deux joueurs blessés fit preuve de beaucoup de mordant et de courage et réussit à marquer trois buts contre deux. Excellent résultat si l'on tient compte que notre formation se vit privée de son excellent demi-centre durant les trois quarts de la partie.

Réunion de culture physique obligatoire pour tous les joueurs des équipes fanion et réserves le jeudi 19 h., à Houplines, salle du Ciné Volqueman.

**ETAT CIVIL**

**Naissances :** Lefebvre Annie, rue Jules Lebleu, 121 ter.

**Publication :** Deamadril Lucien, gardien d'aliénés, rue des Patineurs, 60 et Gallant Maria, épeuleuse, même adresse.

**Décès :** Drumetz Félicien, 27 ans, rue de Roubaix, 104 ; Leclercq Désiré, 73 ans, avenue Bayart, 40 ; Girard Alfred, 48 ans, rue de Roubaix, 104.

## CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES

**NÉCROLOGIE**

Vous êtes prié d'assister à l'Obit qui sera célébré le **Lundi 11 novembre**, à 10 heures et demie (H. O.) en l'Eglise Saint-Waast, à LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES, pour le repos de l'âme de

**Jean DESMARESCAUX**

**du 588e Régim. de Chars de Combat**
**Tombé au Champ d'Honneur**

à l'âge de 22 ans, le 25 mai 1940.

De la part de :

Mme DESMARESCAUX, sa mère ;

M. Désiré DESMARESCAUX (en captivité) et de Mme, née MACKE et leur fille ;

M. Ernest PERMANNE (en captivité) et de Mme, née DESMARESCAUX et leurs enfants ;

M. Marcel BAZIN (en captivité) et de Mme, née DESMARESCAUX et leurs enfants ;

M. et Mme André BOSSAERT-DESMARESCAUX et leur fils.

**Cet avis tient lieu de faire-part.**
**Rue Fleury, LA Chapelle d'Armentières**

## HOUPLINES

**Contravention.** — La gendarmerie a dressé contravention à M. Minet, cabaretier à Houplines, pour avoir donné à boire à des civils après 22 h.

## AVELIN

**Un braconnier irascible.** — Le sieur Lemoine, ouvrier de ferme chez M. Cahy, cultivateur, joint à son métier celui de braconnier. Rencontrant le garde Delcourt il le roua de coups et lui fit une grave blessure à la tête. La gendarmerie de Pont-à-Marcq a ouvert une enquête.

# ROUBAIX

**Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.**

**Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.**

### *A TRAVERS LA VILLE*

**LE COIN DES BECANIERS**

M. Joseph Bertram, 46 ans, peigneur, 84, rue du Collège, avait, dimanche après-midi, déposé sa bicyclette contre la façade d'un café de la rue Edouard-Anseele, où il était entré pour consommer. Quand il sortit de cet établissement, sa bicyclette était disparue. Plainte a été déposée au 3e arrondissement, où une enquête est ouverte.

**L'AFFICHAGE DES PRIX**

Les services de la sûreté ont rédigé contravention à charge de Mme veuve Delaisez, née Anna Pierens, 42 ans, épicière, 67, rue de Mouvaux, pour défaut d'affichage des prix des denrées mises en vente.

**ENCORE UN CARREAU DE CASSÉ...**

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des individus ont brisé la vitrine du Café tenu par M. Gustave Wilde, 54 ans, 132, rue de Tourcoing, qui a déposé plainte contre inconnus au 4e arrondissement où une enquête est ouverte.

**2 PARDESSUS QUI CHANGENT DE PROPRIÉTAIRES**

Dimanche vers 20 h., M. Marcel Dehaene, 25 ans, fileur, domicilié à Tourcoing, était allé dans un café de la rue de France, où il déposa son pardessus sur une chaise pour se rendre à la cour. A sa rentrée dans l'établissement, il ne pût que constater la disparition de son vêtement. Plainte a été déposée au 1er arrondissement.

— La même mésaventure est arrivée à M. Emile Mouton, 17 ans, aide-monteur, domicilié à Tourcoing, 3, rue de Wattignies, qui avait déposé son pardessus au portemanteau d'un café situé rue du Fresnoy. Plainte et enquête au 1er arrondissement.

**DES PROVISIONS... POUR LES AUTRES**

M. Adolphe Liétaert, 57 ans, directeur de tissage, domicilié 29 bis, rue Emile-Moreau, rentré d'évacuation le 25 octobre, a déposé plainte contre inconnus, qui se sont introduits dans son domicile et y ont dérobé pour plus de 3.400 francs de provisions. Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.


**ACHAT BIJOUX**

**Montres, Brillants, Argent, Dentiers Plus cher qu'ailleurs**

**BOUSQUET, Expert**

**42, rue de la Vigne -- ROUBAIX**

3031


### *LES MÉFAITS DU VENT*

Au cours de la véritable tempête qui s'est abattue lundi soir sur notre région, certaines maisons ont été endommagées. Çà et là quelques tuiles ou cheminées sont tombées sur la chaussée, mais il n'y a, heureusement, aucun accident de personne à signaler.

**VACCINATION ANTIVARIOLIQUE**

Aujourd'hui jeudi 7 novembre, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, au Service d'Hygiène, rue de Cassel 45 (Square Wibaux).

### *Le paiement des secours aux personnes privées de ressources*

Vendredi 8, à 8 h., Nos 1 à 320 ; à 9 h., 321 à 650 ; à 10 h., 651 à 970 ; à 11 h., 971 à 1.260 ; à 14h., 1.261 à 1.540 ; à 15 h., 1.541 à 1.920 ; à 16 h., 1.921 à 2.370 ; à 17 h., 2.871 à 2.800.

Samedi 9, à 8 h., 2.801 à 3.150 ; à 9 h., 3.151 à 3.440 ; à 10 h., 3.441 à 3.680 ; à 11 h., 3.681 à la fin.

Priés de se conformer strictement à cet horaire.

**ETAT CIVIL**

**Naissances.** — Eliane Demortier, de Croix, rue Verte, 16, née à la Maternité Municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Daniel Souyris, rue Vauban, 21.

**Décès.** — Victorine Monnier, épouse Blin, 94 ans, rue de Leers, 194, à Lys ; Emérence Canoot, épouse Houttekens, 64 ans, rue de Naplee, 120, cour Debsilly-Petit, 2 ; Julienne Franchomme, Vve Fourmentraux, 86 ans, rue de Rome, 74, cour Olivier, 5 ; Henri Balg 77 ans, rue Davouet, 45 ; Daniel Lamblain, 3 mois, rue des Grapperies, 2.

## WATTRELOS

### *L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON*

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra ce jeudi dans l'ordre suivant :

Rues Blériot, Marthe, Cyprienne, Blanche, Poule, Rlez, Petit Tournai, 130-176, Maisons Lequain, rue des Ballons, 2-258, 147-279 ; impasse Ségard, rues Castel-Desmulliers, des Dames, hameau du Breuil, rues de Verdun, Jean Castel, du Breuil, Mouscron, 103-119, impasse Vendendriesche, rues de Mouscron, 103-119, du 11 Novembre, Jean-Jaurès, 1-61, des Prés, Emile Basly, Abattoir (impairs), de la Gare, Denis-Pollet.

### *Le paiement des retraites ouvrières et paysannes*

M. le Percepteur paiera les retraites ouvrières et paysannes, ce jeudi 7, de 14 à 16 h., au Café du Lion Blanc, Grand'Place.

### *Fonds municipal de chômage*

La signature des listes d'émargements aura lieu, jusqu'à nouvel ordre, tous les vendredis, suivant l'horaire ci-après dans les salles Deltour et annexe de l'hôtel de ville :

**Annexe de l'hôtel de ville.** — 1 à 2.000, de 8 à 9 h. ; 2.001 à 3.700, de 9 à 10 h. ; 3.701 à 5.300, de 10 à 11 h. ; 5.301 à 6.900, de 11 à 12 h.

**Salle Deltour.** — 6.901 à 8.600, de 8 à 9 h. ; 8.601 à 10.500, de 9 à 10 h. Cartes blanches, de 10 à 11 heures.

Les affiches de paiement seront apposées dans les salles le jour de la signature.

### *Avis aux chômeurs*

Les personnes sans travail, secourues par le fonds de chômage, doivent, si elles ne l'ont déjà fait, se présenter à l'Office du placement et du travail qui fonctionne à l'annexe de la mairie, avant le 9 novembre, munies de pièces d'identité, carte d'identité, récépissé d'assurances sociales.

Les chômeurs secourus, âgés de 17 à 55 ans, devront en outre présenter leur carte de travail (carte rouge délivrée par le service des travaux).

Après cette date, la suppression des secours sera prononcée à l'égard des chômeurs non inscrits à l'Office du travail.

## WASQUEHAL

### *Les cartes de lait*

Les cartes de lait n'ayant pu être distribuées le mardi, le seront aujourd'hui jeudi 7 novembre, à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre, de 8 h. à midi pour les nos 1 à 1.000 et de 14 à 18 h. pour les nos 1.001 à la fin.

Au Capreau, salle annexe, rue de Roubaix, le même jour, de 8 h. à midi pour les nos 1 à 850 et de 14 à 18 h., de 851 à la fin.

**Etat Civil.** — **Publications.** — Maurice Marie, peintre, rue de l'Egalité, 60, et Jacqueline Reynaert, soigneuse, rue des Quatre-Ormeaux.

# TOURCOING

**Nos bureaux de Tourcoing 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.85).**

**Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.**

### *L'inscription des commandes de charbon*

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra ce jeudi 7, dans l'ordre suivant :

Secteur 1. — Bureau du C.C., 3, rue Carnot : de 8 à 12 h., rue des Poutrains, place de la République, rues Saint-Henri, du Printemps, Sainte-Barbe, Saint-Jacques.

De 14 à 17 h. 30 : rues Thiers, Turenne, place V. Hazebrouck, rues Tournai, Ursulines, Wailly.

Conformément aux nouvelles instructions préfectorales qui sont entrées en vigueur le 1er novembre, les consommateurs devront obligatoirement se présenter à l'inscription, au bureau de leur secteur respectif munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable qu'ils se munissent également de la carte A du Consortium Charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de 13 fr. la tonne.

L'importance des tickets 1 et 2 est de 150 kilos pour les cartes blanches, 200 kilos pour les jaunes, 250 kilos pour les rouges et 300 kilos pour les vertes.

Les cartes B et C seront remplacées par la carte d'approvisionnement établie par les services préfectoraux. Il appartiendra aux titulaires des dites cartes de les présenter au bureau d'inscription à chaque commande, pour y noter l'importance de leur consommation au cas où ils en sont possesseurs. Dans le cas contraire, il est nécessaire qu'ils remplissent un formulaire qui est à leur disposition à la mairie pour obtenir des services préfectoraux la carte correspondant à leur profession.

### *Vaccination antidiphtérique*

Afin d'éviter l'apparition et le développement de la diphtérie (communément appelée croup), le maire de la ville de Tourcoing conseille à ses concitoyens de faire vacciner leurs enfants contre cette maladie.

Pour cela, les parents peuvent envoyer leurs enfants, soit au médecin de famille, soit aux séances gratuites de vaccination antidiphtérique qui auront lieu au Bureau d'Hygiène, 89, rue des Poutrains, tous les jeudis, de 14 à 15 h., à partir du 7 novembre 1940.

Il est désirable que les parents amènent leurs enfants.

### *ÉTAT CIVIL*

**Naissances :** Jacky Decool, rue du Triangle, 23 ; Renée Douterluingne, rue Basse, 117 ; Marie-Thérèse et Bernard Castelain, rue Ingres, 154 ; Jean Racine, rue Lodi, 18.

**Publications :** Gilbert Grillat, tisserand, rue Racine, 142 et Denise Bonte, s. p. à Roubaix ; J.-Bte Pasquet, chauffeur-livreur, rue Cuvier, imp. Fremaux, 7 et Raymonde Desmons, bonnetière à Roubaix ; André Dhulst, négociant en beurre, rue Ch. Wattine, 3 et Elisabeth Dumez, s. p., même adresse.

**Décès :** J.-Bte Catteau, 64 ans, s. p. célibat., rue Fénelon, 29 ; Joseph Destombes, 70 ans, s. p., rue Charcot, 2 ; Marie Dutranoit, 62 ans, s. p., ép. Eugène Saffers, rue Winoo-Chocqueel, 219 ; Edouard Poupaert, 79 ans, rue du Dragon, 53 ; Sidonie Dhaene, 78 ans, Vve Henri Mullier, rue de Gand, 545 ; Virginie Detsye, 71 ans, ép. Camille Duchan, rue Virolois, 50 ; Marie Carton, 62 ans, ép. Edmond Wattiez, Ch. Watt, 96 ; Célina Mareat, 66 ans, s. p., Vve Jules Boudringein, rue Rivoli, 2 ; Marie Picavet, 91 ans, Vve Louis Urlicie, rue de Paris, 19.

## HALLUIN

**Etat Civil.** — Décès : Mathilde Fynaert, 49 ans, ménagère, 82, rue de la Gare.

## RONCQ

### *L'inscription des commandes de charbon*

Le Consortium Charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon pour le ticket numéro 4 de la commune se fera les 8 et 9 novembre.

Conformément aux nouvelles instructions préfectorales qui sont entrées en vigueur le 1er novembre, les consommateurs devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable qu'ils se munissent également de la carte A du Consortium Charbonnier.